

Certificat

des organismes prestataires d'actions concourant au développement des compétences

N°2410 CN 05135 - V.1

Début de validité de la certification : 21/10/2024

Echéance de la certification : 20/10/2027 Date d'émission du certificat : 21/10/2024

ISQ Certification certifie que

FAROS INSTITUT

45 QUAI EMILE CORMERAIS 44800 SAINT HERBLAIN

SIREN: **532689809** NAF: **8559A** Numéro de Déclaration d'activité: **52440630644**

Est conforme aux critères de certification mentionnés à l'article L. 6316-1 du Code du Travail et au décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle au décret n°2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences au décret n°2021-1851 du 28 décembre 2021 portant dispositions complémentaires relatives à la certification mentionnée à l'article L.6316-1 du code du travail

à l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D.6316-1-1 du Code du travail à l'arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation au guide de lecture du référentiel national qualité, version en vigueur au programme de certification de l'ISQ Certification, version en vigueur

DΩ	ır la	(es)	(s)leinorie	d'actions	concourant	au déve	lonnement	des	compétences	suivante/	٠ (ء
ru	ui ia	(65)	i cateuorie(5)	u actions	Concourant	au ueve	ioppeilleil	ues	competences	Suivaille	5 <i>)</i> :

□ Les actions de formation
Les bilans de compétences
Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE)
Les actions de formation par apprentissage
Et pour le site suivant :
FAROS INSTITUT - 45 QUAI EMILE CORMERAIS 44800 SAINT HERBLAIN

·

Emmanuel CLEMENT MONDOLONI Président, ISQ Certification



